

**Résumé de la réunion du
Groupe de liaison APSAM « chauffeurs d'autobus »
Tenue le mercredi 25 avril 2001**

<p>Étaient présents :</p> <p>Luc Giroux SCFP, 4115 (CITF) Kurt Gruninger SCFP, 4115 (CITF)</p> <p>Jacques Demers CMTS André Boucher SCFP, 3434 (CMTS) Réjean Côté SCFP, 3434 (CMTS) Ghyslain Leroux SCFP, 3434 (CMTS)</p> <p>Jean-Pierre Amesse STCUM Pierre Raby SCFP, 1983 (STCUM) Michel Lauzier SCFP, 1983 (STCUM)</p> <p>Rénald Poitras STCUQ Robert Gendron CSN (STCUQ)</p> <p>Nathalie Lévesque CITS Pierre Lavoie SCFP, 3124 (CITS)</p>	<p>Mario Sirois Réseau Trans Sud André Couture CSN (Réseau Trans Sud)</p> <p>Sylvain Yelle STL Sylvana Cutrone STL Mario Genest CSN (STL) Stéphane Boyer CSN (STL)</p> <p>Jacynthe Poulin STO Suzanne Mc Millan SUT, 591 (STO)</p> <p>Giovanni Aïta STRSM Michel Robidoux SCFP, 3333 (STRSM) Pierre Guérin SCFP, 3333 (STRSM) Antonin Caron SCFP, 3333 (STRSM) Yvan Aubry SCFP, 3333 (STRSM)</p> <p>Alain Langlois APSAM Michèle Bérubé APSAM</p>	<p>Étaient absents :</p> <p>Sophie Bergeron STO</p> <p>Michel Gélinas CITF</p> <p>Michel Cloutier CMTS</p> <p>M. Daniel Lesage STRSM</p>
--	---	---

1. Accueil et mot de bienvenue

Mot de bienvenue par Michèle Bérubé.

2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 16 octobre 2001

Le compte rendu de la rencontre du 16 octobre est accepté.

3. Suivi de la rencontre du 16 octobre

- **Vaccination contre l'hépatite B** : Messieurs Raby et Amesse présentent les développements concernant la demande de vaccination contre l'hépatite B faite par la STCUM à l'APSAM et la Régie Régionale. Une étude sur l'exposition des chauffeurs d'autobus aux virus de l'hépatite B a été réalisée par le Dr Mylène Drouin, résidente en santé communautaire. Les conclusions finales n'ont pas encore été transmises. La STCUM attend le rapport du Dr Drouin. Une copie du rapport final sera remise aux membres du groupe de liaison.

Compte tenu de l'avancement du programme d'intervention intégré sur les risques biologiques (P.I.I.) et l'étude du Dr Drouin, la demande d'intégration des chauffeurs d'autobus au P.I.I. n'est plus pertinente.

- **La revente de drogues dans les autobus** : M. Gendron nous fait un résumé du dossier de la revente des drogues à la STCUQ. Le problème touche des parcours particuliers. Plusieurs mesures ont été entreprises comme une augmentation de la présence des inspecteurs et des policiers au niveau des parcours problématiques. Le problème n'est pas complètement résolu. On cherche encore des solutions. On pense à l'installation de caméras dans les autobus. Certains organismes de transport ont déjà utilisé les caméras de surveillance dans des autobus, les abribus et même les salles d'attente. Certains de ces systèmes seraient même reliés au 911. Il s'agit d'un sujet qui suscite beaucoup d'intérêt. L'utilisation des caméras semble une solution intéressante dans la mesure où elle est bien encadrée et qu'elle est utilisée pour des fins de protection des chauffeurs.
- **Le choix des sièges** : M. Demers de la CMTS nous fait un bilan des développements au niveau de la recherche sur la suspension active : il y a un peu de retard dans l'étude.
 - La 1^{ère} phase a été complétée avec succès. Il s'agit de la phase théorique de développement d'un modèle informatique reproduisant les conditions d'exploitation d'un autobus.
 - La 2^{ème} phase accuse un léger retard. Elle vise la conception d'un prototype de siège en laboratoire. Ils sont à l'élaboration d'un dessin.
 - La 3^{ème} phase consiste à développer la suspension et le haut du siège (à la fin de l'étude on aura développé un siège complet) et à la fabrication du siège. Des essais seront effectués sur des autobus de la CMTS.
 - On prévoit avoir un siège fonctionnel à la fin de 2002.

M. Raby nous rappelle que la STCUM a arrêté son choix sur le siège USSC avec quelques modifications : on a choisi le système manuel, allongé la course

et élargi le dossier. Le siège devrait être disponible en mai. La STRSM a choisi le même siège.

- **CSR article 225** : M. Amesse nous informe qu'il n'y a toujours pas de développements concernant la demande de dérogation au niveau de l'article 225 du CSR concernant les fusées éclairantes et les triangles pour les autobus qui datent d'avant 1994. Cependant il informe le groupe que seul l'employeur peut recevoir une contravention, non pas le chauffeur.
 - À ce sujet, certains organismes de transport se sont frottés à la SAAQ et ont dû se conformer.
 - Des membres du groupe croient qu'il y a certains risques à l'utilisation des fusées et des triangles. Donc si on oblige ces équipements, les chauffeurs devront être formés.
 - Des discussions s'engagent aussi sur l'inspection prévue par la Loi 430. Les procédures varient d'un organisme à l'autre selon que l'on soit dans le programme P.E.P. ou non.
 - M. Demers nous informe que l'ATUQ fait des représentations auprès de la SAAQ pour tenter de régler les irritants amenés par la Loi 430. Dans cette optique, un comité de travail a été mis sur pied, l'objectif étant l'actualisation la Loi 430 pour le transport en commun. (À suivre)

Concernant les points suivants : l'actualisation et la relance du cours santé et sécurité au travail au poste de chauffeur d'autobus, les horaires de travail, la conduite préventive, la position statique de travail et les maux de dos, l'aménagement du poste de chauffeur, le choix des sièges et la loge des opérateurs, le suivi s'est effectué à partir du plan d'action.

4. Carton « ajustement du siège et angles de confort »

Le groupe décide que le carton « ajustement du siège et angles de confort » n'identifiera pas les angles de confort. Les affiches présentant les angles ne seront plus distribuées.

5. Rappel du mandat du groupe de liaison

Un bref rappel sur les objectifs et le fonctionnement du groupe de liaison est effectué. Tous les sujets amenés au groupe de liaison doivent l'être en fonction de la santé et de la sécurité des chauffeurs d'autobus. Le groupe de liaison « chauffeurs d'autobus » n'a pas de mandat au niveau des relations de travail.

6. Plan d'action

Présentation du plan d'action pour 2001 et 2002.

Le document présenté intègre les commentaires des membres du groupe suite à la rencontre du 16 octobre. De légères modifications y ont été apportées. Vous pourrez identifier ces modifications (le texte modifié est en italique) sur la copie du plan d'action joint au présent résumé.

De plus, 3 comités ont été mis sur pied pour permettre au groupe de liaison de piloter plusieurs dossiers en même temps et ainsi augmenter son efficacité.

1. Comité d'orientation et de validation du cours « Santé et sécurité au travail au poste de chauffeur »

Partie syndicale :

- Susanne Mc Millan (STO)
- Antonin Caron (STRSM)
- Pierre Raby (STCUM)

Partie patronale :

- Sylvana Cutrone (STL)
- Guy Sauvageau (STO)
- À venir

2. Comité de prévention des agressions

Partie syndicale :

- Pierre Guérin (STRSM)
- Michel Lauzier (STCUM)
- Stéphane Boyer (STL), à confirmer.

Partie patronale :

- Sylvain Yelle (STL)
- Jacynthe Poulin (STO)
- Daniel Lesage ou Giovanni Aïta (STRSM), à confirmer.

3. Comité de coordination pour la sélection des sièges

Partie syndicale :

- Pierre Lavoie (CITS)
- Pierre Raby (STCUM)
- Antonin Caron (STRSM)
- Mario Genest (STL)

Partie patronale :

- Nathalie Lévesque (CITS)
- Régnald Poitras (STCUQ)
- Jean-Pierre Amesse (STCUM)
- Giovanni Aïta (STRSM), à confirmer.

Ce comité ne devrait pas débiter ses activités avant septembre 2001.

7. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du groupe de liaison se tiendra le mardi 16 octobre 2001 à la STO à Hull.

La rencontre s'est terminée à 11H40. Elle fut suivie d'un dîner sur place et d'une visite guidée de la CITF. Un gros merci à Messieurs Gélinas, Giroux et Gruninger pour nous avoir donné l'occasion de visiter les installations de la CITF.

Michèle Bérubé
Mai 2001